

DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE COMMISSION PERMANENTE

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Vendredi 5 février 2021



CONTACT PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

SOMMAIRE

● Économie de proximité

Fonds régional des territoires	(AP)
Soutien aux entreprises du sport et loisirs	(AP)
Soutien aux centres équestres	(AP)
Aide au transport pour la vaccination	(AP)

● Relance

Contrat de plan État-Région	(AP)
Soutien à la filière lunetterie	(CP)

● Environnement

Station hydrogène à Auxerre	(CP)
Viticulture	(CP)
Festival des solutions, saison II	(CP)
Rénovation énergétique dans les lycées et au CREPS	(CP)

● Innovation

Site technopolitain du Creusot	(CP)
Territoires intelligents	(CP)

● Jeunesse

Nouvelles formations dans les lycées	(AP)
Orientation 4.0	(CP)
Démarche de dotation mensuelle aux étudiants	(AP)

AP = Assemblée plénière / CP = commission permanente

COVID-19 : la Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour lutter contre la crise économique et sociale

La Présidente de Région, Marie-Guite Dufay, réunit les élus du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en session plénière ce vendredi 5 février 2021. Alors que l'épidémie de COVID-19 rythme toujours nos vies et fragilise notre économie, la Région poursuit ses investissements pour tenter de lutter contre la crise sociale provoquée par les conditions sanitaires.

→ TPE de moins de 10 salariés : la Région engage plus de 10 millions d'euros pour soutenir l'activité

- **Fonds régional des territoires : 5,6 millions d'euros supplémentaires**

Des pans entiers de l'économie de proximité se trouvent toujours en grande difficulté. La Région, aux côtés des intercommunalités, abonde de nouveau le fonds régional des territoires initié en juin dernier. Cette nouvelle dotation de la Région permettra d'abonder ce fonds à hauteur de 5,6 millions d'euros. Ces aides directes, à destination des commerces et des entreprises de proximité, permettront soutenir les entreprises au plus près de leurs besoins, en investissement ou en fonctionnement, dans le cadre d'aides à la trésorerie.

- **Aide aux loyers : 5,6 millions d'euros**

La concertation avec les intercommunalités a mis en évidence la nécessité de créer un nouveau fonds dédié à l'aide au loyer pour les entreprises de moins de 10 salariés. La Région abondera ce fonds à hauteur maximum de deux euros par habitant en contrepartie d'une implication financière des EPCI.

- **Soutien aux entreprises du secteur sport et loisirs et aux centres équestres**

Après une aide aux cinémas, la Région accompagne certaines activités de sports et de loisirs durement impactées par la pandémie. En effet, les salles de sports et les salles de musculation sont fermées administrativement depuis plusieurs semaines et doivent faire face à des charges fixes importantes. La filière équine est également particulièrement touchée en raison du couvre-feu et des contraintes liées à la distanciation physique.

En complémentarité avec les aides de l'Etat, la Région débloque une enveloppe de 3 millions d'euros pour soutenir ces acteurs. Cette aide forfaitaire, d'un montant de 1 000 euros, 2 000 euros ou 3 000 euros, sera versée aux bénéficiaires en fonction de la baisse du chiffre d'affaire ou du nombre d'équidés par centre équestre.

→ Aide au transport dans le cadre de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination organisée par l'Etat a laissé apparaître, par endroits, des difficultés de mobilité pour les personnes éloignées des centres urbains.

Dans ce contexte, l'intervention de la Région interviendra selon deux axes :

- **Transport à la demande**

Les 72 structures communales, auxquelles la Région délègue l'organisation d'un transport à la demande, bénéficieront d'un soutien financier si des solutions spécifiques sont déployées pour transporter des personnes isolées vers un centre de vaccination.

- **Accès gratuit au réseau Mobigo**

Par ailleurs, sur présentation de la convocation à un rendez-vous au centre de vaccination, les bénéficiaires pourront emprunter gratuitement le réseau routier et ferroviaire Mobigo.

Relance



Contrat de plan État-Région

La collaboration étroite entre l'État et la Région a conduit à l'adoption par les élus régionaux, le 10 décembre dernier, d'un accord de relance parmi les plus ambitieux de France. Doté d'un montant de 1,25 milliard d'euros supplémentaires, cet accord mobilise des moyens exceptionnels de l'État, de la Région et de l'Europe pour relancer l'économie et l'investissement.

Cette réponse très rapide constitue le premier étage du nouveau contrat de plan État-Région 2021-2027. Celui-ci se prolongera lors des années 2023-2027 par d'autres financements État-Région pour accompagner les territoires dans leurs projets.

Dans ce contexte, la Région délibère, le 5 février 2021, sur l'accord-cadre stratégique sur les orientations du CPER et sa maquette financière.

Ce CPER 2021-2027 cible 10 thématiques : ESRI (enseignement supérieur, recherche et innovation) ; cohésion territoriale ; transition écologique et énergétique ; numérique ; emploi-formation ; ESS (économie sociale et solidaire) ; mobilité multimodale ; culture-patrimoine ; sport ; égalité femme-homme.

L'individualisation des opérations de ce CPER, territoire par territoire, se déroulera après le renouvellement de l'assemblée régionale, soit au second semestre 2021 si les dates de report des élections régionales sont maintenues à juin prochain.

Soutien à la filière lunetterie

La Région Bourgogne-Franche-Comté soutient les 7 actions collectives du Syndicat des Entreprises de Lunetterie du Massif Jurassien (ELMJ) à hauteur de 146 000 euros. Cette subvention a pour objectif de soutenir la pérennité de la filière jurassienne face aux évolutions conjoncturelles et structurelles afin de relancer la production locale et conforter les attentes sur les marchés haut de gamme voire de luxe.

Environnement

Station hydrogène à Auxerre

Le 18 décembre dernier, la Bourgogne-Franche-Comté, a été la première région à formaliser son intention de commander trois rames à hydrogène au constructeur Alstom, en votant un montant de 51,9 millions d'euros.

Cet engagement avait pour but d'avancer vers la circulation de trains à hydrogène pour la desserte du Nord Morvan jusqu'à Auxerre et au-delà, mais aussi de conforter un écosystème hydrogène porté par l'agglomération d'Auxerre.

Aujourd'hui, la Région respecte ses engagements et investit au côté de la collectivité auxerroise pour le développement d'une station hydrogène, en allouant une subvention de 1,3 million d'euros au projet. La communauté d'agglomération d'Auxerre a confirmé, le 22 octobre, son projet de station de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau (hydrogène vert), qui, à terme, approvisionnera tout un écosystème intégrant bus, train, camion de fret, bennes à ordures, maintenance...

Par ailleurs, la Région finance une étude de faisabilité auprès de VAISON SPORT pour faire concourir un Buggy hydrogène lors du Dakar 2023.

La viticulture face aux effets du changement climatique

La filière viticole doit faire face à la crise sanitaire, à des ventes de vins qui peinent toujours à retrouver leur niveau habituel, et aux impacts de la taxe Trump.

À plus long terme, le secteur de la viticulture est également confronté aux conséquences du changement climatique (sécheresse, gel, grêle) et aux pertes de production qui en découlent.

La Région Bourgogne-Franche-Comté engage 1 M€ dans le cadre du PAIR (plan d'accélération de l'investissement régional), pour accompagner les projets d'adaptation des domaines viticoles, leur permettant d'accroître leur résilience face aux aléas climatiques.

L'objectif de ce nouveau dispositif, développé en concertation avec le CAVB et le CIVJ, est ainsi de promouvoir une politique de prévention des risques climatiques en viticulture.

Festival des solutions

La Région lance la 2^e édition du festival des solutions écologiques, prévue du lundi 6 au dimanche 12 septembre 2021.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la dynamique participative, portée par la Région, en faveur notamment d'une vie plus résiliente et plus adaptée à notre écosystème. La Région souhaite, ainsi, soutenir et rendre visible les initiatives prises par les habitants, les associations, les entreprises, les collectivités et les établissements scolaires, de l'enseignement supérieur et de la formation.

Dans ce cadre, durant une semaine, du 6 au 12 septembre 2021, après instruction des dossiers déposés sur sa plateforme participative <https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr> et/ou son site www.bourgognefranche-comte.fr, la Région soutiendra financièrement (enveloppe dédiée de 700 000 euros) et valorisera les initiatives écologiques de tout un chacun en Bourgogne-Franche-Comté :

- Citoyen (même mineur) ;
- Association ;
- Collectivité et EPL ;
- Entreprise ;
- Établissements scolaires, de l'enseignement supérieur et de la formation.

Date butoir de dépôt des dossiers : 28 mars 2021 inclus.

Rénovation énergétique dans les lycées et au CREPS

Pour la relance du secteur du BTP et pour doper l'efficacité énergétique des bâtiments, la Région a prévu une enveloppe de 10 M€ au PAIR pour des travaux de sécurisation et de performance énergétique des bâtiments. Ce sont 1,7 M€ qui sont attribués aux établissements lors de cette commission permanente, permettant par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques sur le gymnase du lycée Mathias à Chalon-sur-Saône.

Le CREPS de Dijon fait peau neuve dans l'optique des JO 2024 : le PAIR permet de soutenir la réalisation de travaux d'envergure pour un montant de 11 M€.

Innovation



Site technopolitain du Creusot

Pour favoriser la création d'entreprises innovantes et l'attractivité du campus universitaire de la Communauté Urbaine du Creusot – Montceau, la Région Bourgogne-Franche-Comté engage près de deux millions d'euros dans le cadre du contrat métropolitain signé avec le territoire.

Grands groupes industriels, des PME, un site universitaire, une plateforme technologique, des laboratoires publics et privés : le territoire de la CUCM dispose des composantes constitutives de la dynamique propre à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

La CUCM travaille à s'appuyer sur ces atouts pour faire émerger un site technopolitain de 4200 m², destiné à devenir aussi bien le cœur du campus, un pôle regroupant les espaces de formation et de recherches, mais aussi un espace d'hébergement pour les jeunes entrepreneurs.

À travers cette démarche, la Communauté Urbaine du Creusot – Montceau compte s'inscrire dans la démarche « French Tech », qui labellise la volonté de faire émerger les start-ups, génératrices d'innovations et d'emplois.

Territoires intelligents, partout et pour tous

La Région souhaite créer une dynamique collective autour du concept de Territoire Intelligent. Ainsi, la Région a décidé accompagner les collectivités en matière de numérique et également encourager celles qui s'engagent dans une nouvelle étape de leur transformation numérique, à la recherche d'une plus grande efficacité dans tous les domaines du territoire intelligent : mobilité, habitat, énergie, gestion des ressources, services aux habitants, participation des citoyens...

Pour que Territoires intelligents ne s'adressent pas qu'à quelques-uns, la Région vote deux nouveaux dispositifs :

- ➔ Un fond de développement de la transformation numérique des collectivités :
Une boîte à outils du numérique pour que même les plus petites communes soient accompagnées dans la première étape de leur transformation numérique : de 2 500 à 40 000 euros pour soutenir les communes ou EPCI qui se lanceront dans des projets qui consisteront :
 - à remettre à niveau le système informatique communal et intercommunal,
 - à permettre aux écoles de mieux se numériser,
 - à mettre en place de nouveaux services numériques mutualisés,
 - à améliorer de l'accueil usager.

- Un appel à projets pour les collectivités plus avancées :
Jusqu'à 500 000 euros d'aide pour chaque projet qui voudra faire de la transition numérique un outil pour favoriser le développement durable, améliorer le service aux usagers, ou encore mieux connaître son territoire grâce à l'usage de la donnée.

Jeunesse



Lycées

→ De nouvelles formations à la rentrée 2021-2022

Depuis deux ans, la Région ne décide plus de l'évolution de l'offre de formations professionnelles pour l'apprentissage, les ouvertures étant désormais à la libre appréciation des CFA.

Elle conserve en revanche un levier sur l'évolution des formations professionnelles initiales, après accord des autorités académiques et en fonction des moyens disponibles. Malgré une situation démographique peu favorable (plus de 1 100 lycéens en moins entreront au lycée en septembre 2021 par rapport à septembre 2020) et par conséquent une évolution à la baisse des moyens de l'État, neuf nouvelles formations ouvriront dans les lycées publics à la rentrée 2021-2022 :

- Lycée professionnel Tristan Bernard à Besançon (25) : Bac pro Métiers de l'accueil
- Lycée Raoul Follereau à Belfort (90) : Bac pro Organisation du transport de marchandises (OTM)
- Lycée Jacques Prévert à Dole (39) : Bac pro Métiers de la coiffure
- Lycée Pré Saint-Sauveur à Saint-Claude (39) : Bac pro Métiers de l'accueil
- Lycée Pierre Bérégovoy à Fourchambault (58) : BTS Moteur à combustion interne
- Lycée Camille Du Gast à Chalon-sur-Saône (71) : BTS gestion des transports et logistique associée (GTLA)
- LPO WITTMER/LPA à Charolles (71) : Bac pro Technicien Conseil vente option alimentation (TCVA)
- Lycée professionnel Antoine à Chenôve (21) : BTS Management opérationnel de la sécurité (MOS)

Concernant l'enseignement agricole, trois ouvertures sont prévues suite à la concertation entre la Région et la DRAAF :

- LPA Charolles/ LPO WITTMER à Charolles (71) : Bac pro TCVA option alimentation
- MFR de Villevalier (89) : Bac pro CGEA support polyculture élevage
- MFR de Morre (25) : Bac pro vente en animalerie

Concernant les établissements privés sous contrat, les nouvelles formations proposées sont les suivantes :

- Lycée Saint-Joseph à Auxerre (89) : BTS Management opérationnel de la sécurité (MOS)
- LPO Saint-Joseph à Dijon (21) : Bac Pro Etude et réalisation de l'agencement

- Lycée Notre-Dame à Nevers (58) : CAP Maintenance des véhicules option VT
- LP privé Thérèse Desreumaux à Saint-léger-des-Vignes (58) : Bac pro Métiers de la coiffure
- Lycée Saint-Paul à Besançon (25) : BTS études et économie de la construction

➔ **Orientation 4.0**

La Région utilise la réalité virtuelle pour éveiller la curiosité du public scolaire aux métiers et pratiques professionnelles. Le PAIR permet à la Région de doter les collèges et les lycées de différents systèmes d'immersion (casques de réalité virtuelle, simulateurs métiers...) pour permettre une découverte ludique et immersive des métiers.

Ces outils permettront notamment de mettre en valeur des métiers ayant des spécificités territoriales, des métiers en tension et porteurs d'avenir à travers la conception et la réalisation de ressources 3D.

Universités

➔ **Lancement d'une démarche de dotation mensuelle aux étudiants en difficulté**

Alors que la crise dans les milieux étudiants s'installe dans la durée, la Région débloque une enveloppe de 4 millions d'euros et étudie la possibilité de mettre en place une dotation mensuelle aux étudiants les plus en difficulté. Ce dispositif sera construit avec le Crous dans les semaines qui viennent.